OMCT-Europe Weekly Newsletter 2005 No.7, 14.02.05 – 20.02.05 SUMMARY

REGIONS:

AFRICA

Libya

► Subject: human rights - Council statement on health workers detained in Libya (16.02.05)

ASIA

Burma/Myanmar

▶ <u>Déclaration du Conseil de l'Union européenne sur la reprise de la convention nationale</u> (16.02.05)

EUROPE (OUTSIDE OF UE) AND CIS

Georgia

► <u>Luc Frieden soutient une Géorgie stable et démocratique (17.02.05)</u>

THEMATIC

EXTERNAL RELATIONS

Human Rights

- ► UN Human Rights Commission (15.02.05)
- ► L'UE doit jouer un rôle de premier plan au sein de la commission des droits de l'homme des Nations unies (17.02.05)
- ► Council of Europe Anti-Torture Committee visits San Marino (15.02.05)

IMPORTANT COMING MEETINGS

ASSOCIATION / COOPERATION COUNCIL MEETINGS

21 February 2005

• EU- Ukraine cooperation Council

22 February 2005

• EU- Moldova cooperation Council

16 March 2005

• EU- Algeria association Council

25 April 2005

- EU- Croatia association Council
- EU- Turkey association Council

26 may 2005

• EU- Chili association Council

THIRD COUNTRY MEETINGS

10 may 2005

EU-Russia summit

EUROPEAN PARLIAMENT MEETINGS

21 - 24 February 2005

Plenary Session

16 March 2005

17 March 2005

21 March 2005

Committee on Women's Rights and Gender Equality

31 March 2005

25 April 2005

16 June 2005

Subcommittee on Human Rights

REGIONS:

AFRICA

Libya

► Subject: human rights - Council statement on health workers detained in Libya (16.02.05)

The Council will make a statement on the health workers detained in Libya. Death sentences were given to five Bulgarian medics and a Palestinian doctor by a Libyan criminal court on 6 May 2004. The six health workers, detained in Tripoli in early 1999, were convicted of contaminating 426 Libyan children at a Benghazi hospital with the HIV virus. The EU has repeatedly expressed its serious concerns regarding the conduct of the investigations, the treatment of the defendants and the delays in bringing the case to a conclusion. It has also expressed concerns about the lack of compelling evidence regarding the guilt of the defendants. The Commission remains in contact with the Libyan authorities and will urge them to reconsider the case and to reach a satisfactory conclusion as soon as possible.

http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PROG=PRESS-BRIEF&L=EN&PUBREF=-//EP//TEXT+PRESS+BR-20050221-S+0+DOC+XML+V0//EN#SECTION3 (EN)

ASIA

Burma/Myanmar

▶ <u>Déclaration du Conseil de l'Union européenne sur la reprise de la convention nationale</u> (16.02.05)

L'Union européenne note que la convention nationale va reprendre le 1 février 2005 et espère fortement voir des résultats concrets. Dans ce contexte l'Union européenne fait appel au Comité d'Etat pour la Paix et le Développement pour qu'il renonce aux hostilités passées et entre dans un dialogue constructif avec la Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD , d'autres organes représentatifs légitimes et les groupes ethniques. Seul un tel dialogue peut mener à l'élaboration d'une constitution susceptible de gagner le soutien sincère du peuple et d'apporter paix et développement au pays. C'est uniquement en adoptant une telle approche que le gouvernement sera à même d'arriver à une véritable et durable réconciliation nationale et de tenir ses engagements envers la communauté internationale dans sa feuille de route proclamant "construire une nation moderne, prospère et démocratique."

L'Union européenne regrette que le Comité d'Etat pour la Paix et le Développement n'ait pas encore créé les conditions requises par la Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD et d'autres organes représentatifs légitimes pour participer à la convention nationale qui reprendra le 1 février et qui pourrait fournir l'occasion pour un dialogue authentique et transparent. Ces conditions incluent la levée de l'assignation à domicile d'Aung San Suu Kyi, la réouverture de tous les bureaux de la Ligue Nationale pour la Démocratie et la libération de tous les prisonniers politiques y inclus les élus des partis d'opposition.

A cet égard, l'Union européenne est très préoccupée par l'arrestation en date du 9 février de Khun Htun Oo, leader de la ligue des nationalités shan pour la démocratie, ensemble avec d'autres leaders de la communauté shan ainsi que par le harcèlement accru des leaders d'autres nationalités ethniques. L'UE demande la levée de toutes les restrictions à leur égard.

L'Union européenne demande aux autorités birmanes d'établir une coopération permanente et sincère avec l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et avec toutes les agences concernées des Nations Unies.

L'Union européenne saisit l'opportunité pour souligner qu'elle pourrait, comme il est prévu dans la position commune du Conseil 2004/30/CFSP du 25 octobre 2004, répondre positivement à des signes concrets de progrès, et qu'elle est déjà engagée en faveur de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la démocratisation en Birmanie/Myanmar.

http://ue.eu.int/uedocs/cms Data/docs/pressdata/fr/cfsp/83751.pdf

EUROPE (OUTSIDE OF UE) AND CIS

Georgia

► <u>Luc Frieden soutient une Géorgie stable et démocratique (17.02.05)</u>

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, le ministre de la Défense et ministre de la Justice, Luc Frieden, a effectué mercredi 16 février 2005 une visite officielle en Géorgie. Dans ses entretiens politiques avec le président de la République, Mikhaïl Saakashvili, ainsi qu'avec la ministre des Affaires étrangères, Salomé Zourabichvili, le ministre Frieden a souligné l'importance pour l'Europe de la stabilité dans la région du Caucase.

Au cours d'une conférence de presse à Tbilissi, Luc Frieden a estimé que la stabilité et la démocratie dans ce pays, se situant au carrefour de l'Europe et de l'Asie, avec la Russie au Nord ainsi que la Turquie, l'Arménie et l'Azérbaidjan au Sud, est essentielle pour la sécurité européenne et internationale. Selon le ministre, aussi bien l'Union européenne que le Luxembourg sont prêts à soutenir la Géorgie dans la mise en œuvre des réformes commencées pour stabiliser et démocratiser davantage le pays et à trouver, ensemble avec les partenaires de l'Union européenne et les voisins de la Géorgie, des solutions internationales pour assurer la sécurité dans la région, notamment à la frontière avec la Russie.

En sa qualité de président en exercice du Conseil "Justice et affaires intérieures" de l'Union européenne, le ministre Frieden s'est entretenu avec les responsables d'EUJUST-THEMIS à Tbilissi. Cette mission, composée de huit juges européens, est la première mission d'État de droit réalisée dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense. Le ministre a souligné l'importance de cette mission et examiné avec les experts les suites qu'il conviendra de lui donner au terme de son mandat en juillet prochain. Pour Luc Frieden, le volet civil, et notamment le renforcement institutionnel du système judiciaire et la formation des forces de police selon les normes internationales, est essentiel pour atteindre les objectifs de la politique européenne de sécurité et de défense, en Géorgie comme ailleurs.

http://www.eu2005.lu/fr/actualites/communiques/2005/02/17FriedenGeorgie/index.html (FR)

THEMATIC:

EXTERNAL RELATIONS

Human Rights

► UN Human Rights Commission (15.02.05)

The Council and the Commission will be making statements on the United Nations Commission on Human Rights. In 2005, the Commission will hold its sixty-first session from 14 March to 22 April.

Established in 1946 to weave the international legal fabric that protects our fundamental rights and freedoms, its brief has expanded over time to allow it to respond to the whole range of human rights problems. The Commission continues to set standards to govern the conduct of States, but it also acts as a forum where countries large and small, non-governmental groups and human rights defenders from around the world can voice their concerns.

The Commission meets annually in Geneva in March and April for six weeks and is composed of 53 States members. Over 3,000 delegates from member and observer States and from non-governmental organizations participate. During its regular annual session, the Commission adopts about a hundred resolutions, decisions and Chairperson's statements on matters of relevance to individuals in all regions and circumstances. It is assisted in this work by the Sub-Commission on the Promotion and Protection of Human Rights, a number of working groups and a network of individual experts, representatives and rapporteurs mandated to report to it on specific issues.

http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PROG=PRESS-BRIEF&L=EN&PUBREF=-//EP//TEXT+PRESS+BR-20050221-S+0+DOC+XML+V0//EN#SECTION13 (EN)

► L'UE doit jouer un rôle de premier plan au sein de la commission des droits de l'homme des Nations unies (17.02.05)

Le Conseil et la Commission feront une déclaration, mercredi 23 février, en vue de la 61ème réunion de la commission des Droits de l'homme des Nations unies. Les recommandations du Parlement destinées à cette commission feront l'objet d'un débat avant de donner lieu, jeudi, au vote d'une résolution.

Dans une proposition de résolution rédigée par Mme Hélène FLAUTRE (Verts/ALE, FR) et adoptée par la commission des Affaires étrangères par 53 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions, les députés appellent l'Union européenne à jouer un rôle de pionnier dans ce domaine. Ils dressent la liste de quelque 25 pays dont la situation en matière de droits de l'homme suscite des inquiétudes et qui devraient faire l'objet de résolutions européennes à transmettre à cette commission des Nations unies. Ils demandent également que des résolutions soient consacrées aux questions relatives aux droits économiques, sociaux, culturels, civiques et politiques.

Examinant plus en détails la situation des droits de l'homme dans plusieurs pays, les députés attirent l'attention sur "le nombre croissant de rapports faisant état d'exécutions" en Iran, dénoncé les flagellations publiques et la généralisation de la répression de la presse et des médias et des arrestations. En ce qui concerne l'Irak, les députés condamnent "les groupes terroristes coupables de prises d'otage, d'exécutions et d'attaques régulières visant des groupes minoritaires" ainsi que "la décision du gouvernement intérimaire irakien de restaurer la peine capitale". Au sujet de la Chine, la commission des Affaires étrangères stigmatise les détentions arbitraires, la répression au Tibet et au Xinjiang, contre le mouvement Falun Gong et contre toute forme d'opposition politique. Pour ce qui est de la Tchétchénie, les députés condamnent avant tout le massacre de Beslan, mais déplorent aussi "le nombre croissant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par les autorités russes à l'encontre de la population civile". En Bélarus et au Turkménistan, ils dénoncent "la violente répression des activités politiques et de la liberté de la presse". En Ouzbékistan, c'est la mise hors-la-loi de groupes religieux et les interférences dans les partis politiques qui alimentent les craintes.

S'agissant de **l'Afghanistan**, la commission des Affaires étrangères reconnaît la nécessité de venir en aide au gouvernement nouvellement élu, tout en condamnant les violations des droits de l'homme, mais aussi les prises et les exécutions d'otages. Au sujet du **Soudan**, les députés se réjouissent de la signature de l'accord de paix entre le gouvernement de Khartoum et l'armée populaire de libération du Soudan. Mais ils invitent toutes les parties au conflit du Darfour à mettre immédiatement fin à la violence, à s'abstenir de tout déplacement forcé de civils et à coopérer avec l'aide humanitaire internationale et avec les personnels en mission d'observation.

Les députés demandent également qu'une résolution appelle **les Etats-Unis** à clarifier sans délai la situation des prisonniers de Guantanamo.

http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PROG=PRESS-BRIEF&L=FR&PUBREF=-//EP//TEXT+PRESS+BR-20050221-S+0+DOC+XML+V0//FR#SECTION14 (FR)

► Council of Europe Anti-Torture Committee visits San Marino (15.02.05)

A delegation of the Council of Europe's Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) carried out a visit to San Marino from 8 to 11 February 2005. It was the Committee's third periodic visit to San Marino.

During the visit, the delegation followed up the recommendations the CPT had made after the visits in 1992 and 1999, in particular, as regards the conditions of detention at San Marino Prison and the safeguards offered to persons detained by law enforcement agencies. Further, it examined in detail the procedures for involuntary hospitalisation and "obligatory medical treatment" (TSO) of psychiatric patients. For the first time in San Marino, the delegation also visited two homes for the elderly.

http://www.cpt.coe.int/documents/smr/2005-02-15-eng.htm (EN)